

www.appy-histoire.fr

# Les communautés protestantes de Grasse - Antibes

## sous l'Ancien Régime

Source : *Histoire des protestants de Provence* – E. Arnaud

Grasse – Antibes



Description :

Eugène ARNAUD, *Histoire des protestants de Provence et du Comtat Venaissin et de la Principauté d'Orange*, Paris 1884, réédition Slatkine Reprints 1979  
Notices particulières sur les Églises de Provence et leurs annexes au XVII<sup>e</sup> siècle  
Tome I, pp 444-446

## GRASSE

(Viguerie de St-Paul)

Cette Église ne paraît pas avoir subsisté longtemps comme Église distincte, et une plaquette du XVII<sup>e</sup> siècle nous apprend que dix de ses membres embrassèrent, en 1612, le catholicisme à la suggestion du capitaine Isaac Pagan, de Grasse, qui, après avoir voyagé en Italie et à la cour de France et suivi les prédications de carême du dominicain Louis Forneri, prieur du couvent de Tarascon, se fit catholique. Dès qu'il eut connaissance de ce fait, Jacques Pelletier, diacre de l'Église de Grasse, qui habitait Châteauneuf, à proximité de la ville, vint conférer avec Pagan, qu'il ne put faire revenir de sa détermination. Samuel Toussaint, pasteur du Luc, qui desservait l'Église de Grasse, eut de son côté une dispute publique avec Forneri, à la suite de laquelle deux nouveaux protestants abjurèrent leur religion, si la plaquette à laquelle nous empruntons ces faits est fidèle. Elle ajoute que Toussaint, tout en déclarant que le pain de l'Eucharistie restait pain, confessa quatre fois la réalité du corps de Christ dans ce sacrement : ce qui aurait scandalisé ses coreligionnaires, témoins de la dispute.

En 1682, Grasse comptait 3 habitants réformés (1 famille). À la même époque il y avait aussi à **Cipières** 4 habitants réformés (1 famille), au **Broc** 2, à **La Colle** 3, à **Caille** 5 (1 famille), à **Saint-Auban** 2.

### **Pasteurs :**

- Rigolet <sup>1</sup> 1567
- Pierre Mercurin 1626

---

<sup>1</sup> . Bernard APPY : Je n'ai pas retrouvé trace de ce pasteur.

## ANTIBES

(Viguerie de St-Paul)

Le 16 juillet 1612, les consuls d'Antibes accordèrent un cimetière à leurs concitoyens réformés au quartier de Jaïssa. Ces derniers, du reste, paraissent avoir joui paisiblement de leur droit d'exercice jusqu'en 1642, alors que Godeau, évêque de Vence et de Grasse, écrivit au roi que, dans la maison d'Augustin Serrat, de la Religion réformée, « un nommé de Gand , » dit la requête, « se mêle de prêcher à ceux qui s'y ramassent, tant des habitants de la ville, soldats et officiers de la garnison ; ce qui cause un grand scandale parmi les catholiques et peut, un jour, être cause de grande sédition populaire ; davantage que les consuls de ladite ville d'Antibes, ayant été condamnés à donner un cimetière aux susdits de la Religion prétendue Réformée, ils leur en ont assigné un, il y a quelques années, proche l'église et cimetière d'icelle, et l'un ni l'autre n'étant point clos, les os des chrétiens sont mêlés souventes fois avec ceux des hérétiques, ce qui est tout à fait contre la piété et les bonnes mœurs. » « C'était, » dit spirituellement Benoît, « prendre de loin des préoccupations pour le dernier jour, où la puissance divine en doit faire le discernement. » Godeau concluait en demandant qu'il fût fait défense au ministre de Gand de continuer ses fonctions et que le cimetière fût transféré ailleurs. Le Conseil du roi fit droit à la requête de Godeau et, par son arrêt du 16 décembre 1642, supprima l'exercice à Antibes, sous prétexte que c'était un fief d'église, et ordonna que le cimetière protestant serait établi à cent pas au moins de l'église et du cimetière catholique.

En 1682, Antibes comptait 23 habitants réformés (1 famille).

### **Pasteur :**

- de Gand <sup>2</sup> 1642

---

<sup>2</sup> . Bernard APPY : Je n'ai pas retrouvé trace de ce pasteur.